



ÉLECTION MUNICIPALE À AIX

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME INTERROGE LES CANDIDATS SUR NOS DROITS

A Aix, nous avons, à l'occasion des élections législatives du printemps 2012, entrepris d'interroger les candidats et avons publié leurs réponses dans un numéro spécial de notre journal « Les Echos de la LDH – Section d'Aix-en-Provence » largement diffusé et repris par la presse.

Nous avons décidé de mettre à nouveau en œuvre cette interpellation des candidat-e-s à l'élection municipale des 23 et 30 mars 2014. Nous le faisons à partir de nos valeurs et sur les thèmes qui nous sont chers : **droits sociaux et services publics, libertés, démocratie, solidarité**. Ces questions ne couvrent pas la totalité du champ de la gestion municipale mais ce qui nous semble essentiel au regard de ces thèmes : elles concernent **le logement, l'action sociale, la vie des quartiers, la culture, la sécurité, les Roms et les étrangers, la vie démocratique**.

C'est ainsi que nous avons contacté tou-t-e-s les candidat-e-s à l'exception de Mme Catherine Rouvier, représentant le FN dont nous combattons les positions racistes et xénophobes. Mme Maryse Joissains et M Jean-Louis Keita n'ont pas souhaité répondre à notre invitation.

Nous avons pu avoir des entretiens avec **Edouard Baldo** (La dynamique en action), **François-Xavier de Peretti** (Un maire pour Aix), **Bruno Genzana** (AIX pour atout), **François Hamy** (Ensemble demain), **Najia Jennane** (AIX 100% populaire pour une ville solidaire) et **Anne Mesliand** (AIX à gauche, l'Humain d'abord dans notre ville).

Ce sont les positions prises par ces candidat-e-s que nous exposons ci-après ; ils ont validé ce qui est écrit.

VOICI LEURS RÉPONSES : ... À VOUS DE JUGER

Et comparez les aux propositions de la LDH, des propositions qui servent l'intérêt général, basées sur la liberté, l'égalité et la fraternité que vous trouvez à la fin de ce bulletin.

Le logement

Se loger est un droit fondamental. A Aix ce droit n'existe pas pour tout le monde, loin de là ! Il y a trop peu de logements sur le marché et trop chers, à l'acquisition comme à la location. Comment et de combien comptez-vous accroître le rythme de construction de logements ? En particulier pour les logements sociaux et très sociaux qui font de plus en plus défaut ? Comment concilier le nécessaire développement de l'offre foncière et le souci de ne pas étendre encore plus la ville (ce qui ne ferait qu'accroître les difficultés de circulation et d'accès aux équipements et services publics ?) Quelle politique de réhabilitation des logements du centre-ville (dont beaucoup sont vacants) proposez-vous ?

E BALDO

- Compte tenu de la rareté de l'offre et donc de prix inabordables faire passer le nombre de constructions des 700 logements actuels à 1500 par an (incluant des logements intermédiaires, sociaux et très sociaux).
- Densifier les deux premières couronnes urbaines où il existe de la réserve foncière.
- Eviter le mitage du patrimoine naturel et agricole.
- En accord avec les bailleurs sociaux prévoir un vaste programme de réhabilitation des logements sociaux publics et de l'habitat vétuste.

FX DE PERETTI

Le logement constitue un des enjeux principaux du nouveau mandat. Il faut récupérer les années de retard provoquées par l'administration actuelle. La partie active de la population a été sacrifiée engendrant une perte de dynamisme pour la ville.

- Construire 1200 logements par an, incluant dans ce chiffre 350 logements sociaux. Pour atteindre cet objectif le vote du PLU par la prochaine administration est d'une extrême importance.
- Les logements construits par des promoteurs privés devront prévoir 30% de logements sociaux et de la même manière le parc social devra prévoir 30% de logements privés afin de favoriser la mixité entre populations.
- Ces logements seront bâtis selon une logique de mixité intégrale qui prévoit à l'intérieur du même immeuble des logements sociaux et des logements privés.
- Aix se développera selon une logique de densification de la ville et en aménageant les quartiers de l'Arbois, des Milles et de la Duranne. Pas de ZAC à la Constance ni d'urbanisation au Montaiguet. La SEMEPA n'agira plus en marchand de biens mais comme un vrai bailleur social.

B GENZANA

- On construira 700 logements par an (contre 350 actuellement), ce qui est un chiffre réaliste mais l'attractivité d'Aix est très grande et il faudra considérer le problème du logement au niveau du territoire du Pays d'Aix. On peut envisager de construire de 1800 à 2000 logements annuellement dans ce cadre.
- En ce qui concerne les logements sociaux, en plus de continuer d'en construire au rythme actuel (Aix est près de la norme), l'urgence concerne la rénovation du parc existant. La situation actuelle des logements sociaux à Aix est

une grande source d'inégalité. Il faudra donc engager la réflexion avec les bailleurs sociaux, l'Opac, Famille de Provence, Logirem.

- Une autre priorité est de construire des logements pour les actifs venant travailler à Aix ; on aidera les primo-accédants qui sont en grande difficulté actuellement étant donné le prix du foncier et de l'immobilier à Aix. L'exemplarité du programme « Villa Milla » aux Milles est un modèle pour nous.

- La municipalité mettra donc en place une politique foncière résolue et fera de la SEMEPA l'accompagnateur d'une politique active, seule garantie pour lutter contre l'inégalité.

F HAMY

- Porter le nombre des logements sociaux à 30% des logements construits. 1000 Logements/an sur Aix et 1000 Logements sociaux /an à la CPA.

- Lutter contre l'étalement urbain, rendre plus compacte la ville – particulièrement la première couronne (entre le centre ancien et les autoroutes) – et envisager de couvrir en partie l'autoroute pour « recoudre » les deux parties de la ville.

- Assurer une mixité générationnelle sociale et fonctionnelle dans chaque programme de logements.

- Garantir la transparence dans l'attribution des logements (éventuellement aller jusqu'à « anonymiser » les dossiers).

- Inciter à remettre sur le marché les logements vacants : subventionner les frais de rénovation thermique.

- Confirmer la création de deux vraies lignes de Bus à Haut Niveau de Service (Gare routière – Plan d'Aillane et Jas de Bouffan – Val Saint André) et en prévoir une autre (du Centre vers le Jas par la route de Galice), ayant vocation à se transformer en tramway.

N JENNANE

- Créer une commission de contrôle des bailleurs sociaux afin de substituer la transparence et l'application de vrais critères d'attribution des logements au clientélisme et aux passe-droits.

- Distribuer les aides à ceux qui en ont vraiment besoin et s'opposer à des programmes de rénovation bidon, ou au développement d'un parc de logements sociaux aux loyers inaccessibles aux plus démunis.

- Utiliser le droit de préemption pour réquisitionner des logements vacants et en finir avec les arrêtés d'expulsion.

- Favoriser la mixité sociale en ne repoussant pas les classes populaires hors du centre-ville et en veillant à ce que le coût de la vie n'augmente pas dans les quartiers populaires ouverts aux programmes d'habitation privés.

- Développer le logement étudiant.

A MESLIAND

- 5000 personnes sont en attente de logement social, on lancera immédiatement un programme de construction pour 2500 nouveaux logements par an dans la CPA. Aix peut être là porteur d'une volonté politique. Il faut maîtriser le foncier et s'attaquer à la spéculation et très vite reprendre le PLU.

- Techniquement il est possible de densifier l'existant, de préempter si nécessaire (tout en préservant le domaine agricole). Il faut réhabiliter les locaux vides ou dégradés (autour de l'aérodrome, en centre-ville, dans certaines cités). La fiscalité peut inciter les bailleurs à coopérer à ces opérations.

- Tous les programmes doivent prévoir une part de logement social. Il est nécessaire d'assurer la mixité sociale et fonctionnelle (lieux de travail, services, commerces...). Aix doit recréer du lien social. Il est prévu la construction de 1500 logements étudiants par an (locatif public) qui pèsera sur les loyers vers une baisse de leur coût.
- Les pratiques de l'ANRU sont à revoir tant pour la qualité des prestations que la concertation avec les usagers. La gestion des HLM doit être simplifiée, en particulier par la création d'une commission inter-bâilleurs permettant une fluidité des mutations (actuellement tout est figé). Elle doit être démocratisée (concertation avec les associations de locataires) et gagner en transparence (problème des attributions).

LDH

L'action sociale

En matière d'action sociale, il y a toujours beaucoup à faire. Quelle analyse faites-vous des besoins prioritaires de la population d'Aix et quelles orientations donnerez-vous à la politique sociale de la municipalité pendant votre mandat ? Pourriez-vous préciser par des exemples concrets dans les secteurs suivants : Petite enfance, Aide aux plus démunis, Personnes handicapées, Personnes âgées, Autres secteurs que vous jugez importants ...

E BALDO

Au-delà de la loi il faut des choix volontaristes et redéfinir les missions et moyens du CCAS. Plusieurs directions :

- Pour le service public de la petite enfance augmenter de façon significative le nombre de places en crèches et diversifier l'accueil et la garde des jeunes enfants.
- Mettre en œuvre des mesures d'assistance (pas d'assistantat) et d'accueil des publics fragiles, dans une gestion globale tenant compte des conditions socio-économiques et des diverses catégories de publics.
- Engager des mesures en faveur du monde étudiant (logement, transports, santé, aide à l'emploi).

FX DE PERETTI

- Création d'un hôtel social pour l'accueil des personnes en grande difficulté. L'emplacement a été identifié et il sera géré en partenariat ou en délégation de service public avec une association.
- La question du mode de gestion des crèches sera rediscutée à la fin de la délégation de service public, dans l'intérêt des familles et du personnel. Des nouvelles crèches de 30 à 40 places seront créées au cours de la prochaine mandature. Les entreprises seront également sollicitées pour la création de crèches privées.
- Le rôle des associations dans l'action sociale sera renforcé.
- Réorganisation du soutien scolaire avec un soutien massif de la part de la ville. Les étudiants feront partie du dispositif, pour que le soutien scolaire puisse constituer une forme de revenu supplémentaire.
- Il faut, aussi, instaurer une politique qui vise à rendre la ville plus attractive pour l'économie de main œuvre.

B GENZANA

- La garde des enfants petits est une priorité. Il faut diversifier l'offre, soutenir les projets, en particulier œuvrer à l'implantation de maisons d'assistance maternelle et informer à ce sujet.

- La gestion privée des crèches n'a pas nui au fonctionnement des établissements. La DSP (délégation de service public) sera renouvelée bientôt. On verra alors.
- On favorisera aussi la mise en place de classes maternelles dès 2 ans dans les écoles.
- Nous devons être attentifs aux plus démunis. La richesse associative est un atout et il convient d'aider les associations qui aident les plus démunis.
- Aix accuse un retard pour la prise en charge du handicap, en particulier en termes de logements adaptés. Il faudra donc rattraper ce retard
- On constate que beaucoup de retraités sont en difficulté dans cette ville en raison de sa cherté. Il est nécessaire de mettre en œuvre une politique fine d'attribution de logement pour examiner au cas par cas les situations des personnes âgées dans le parc social et favoriser leur mobilité. Il faudra enfin implanter des résidences de 3^{ème} âge pour les gens modestes dans le centre-ville et agrandir l'EHPAD le Figuier.
- Les étudiants sont un atout pour notre ville et il faut essayer de les garder à Aix. On constate une grande inégalité entre eux. Le Crous a engagé la rénovation des logements existants. Il faut maintenant produire de nouveaux logements.
- La gratuité dans les transports sera assurée aux jeunes de moins de 25 ans.

F HAMY

- Penser à l'aide aux plus démunis.
- Renforcer les CCAS (Centre communal d'action sociale).
- Envisager un Centre Social supplémentaire au Jas.
- Petite enfance : nécessité de revenir au service public pour la gestion des crèches ; création de crèches nouvelles.
- Penser à un service de solidarité intergénérationnel.

N JENNANE

- Renforcer les moyens du CCAS et avoir une politique volontariste de recrutement de stagiaires et d'employés municipaux pour aider aux missions d'aide à la personne.
- Créer des lieux de rencontre intergénérationnels (des maisons pour tous) permettant notamment aux personnes âgées de sortir de l'isolement.
- Créer des lieux d'accueil et d'aide aux personnes le plus démunies où une écoute et un accompagnement soient possibles.
- Augmenter l'accessibilité aux services comme la Maison départementale des solidarités, la Maison de justice et du droit ; proposition d'une antenne de la Mission Locale dans chaque quartier.

A MESLIAND

- L'action sociale est menée par le CCAS. Il faut faire un bilan de son action, revoir les moyens dont il dispose, ses missions. Il y a actuellement une difficulté due à son orientation vers la rentabilisation (sous pression de l'ARS).
- Seulement un tiers des demandes de places en crèche obtient satisfaction. Il faut revenir à un service municipal public pour les crèches et la petite enfance et consolider le fonctionnement des 5 crèches associatives existantes. Veiller à ce qu'il y ait les infrastructures nécessaires à la scolarisation dès deux ans pour les familles qui le souhaitent.
- Il faut avancer sur la prise en charge du handicap (accessibilité, accès aux transports, aide à la personne). Dans les services publics, 6% des places doivent être réservés à des handicapés. Une aide doit être apportée aux personnes qui ont à charge des handicapés mentaux.

- On prévoit de construire un EHPAD, de créer ou appuyer des centres de santé, des centres mutualistes et défendre l'hôpital public.
- Un effort doit être fait envers les étudiants en relation avec le CROUS et l'Université (logement, culture, santé...).

Les budgets sont de fait en diminution, il faut faire des choix prioritaires.

LDH

La vie des quartiers

On l'entend dire souvent : on s'ennuie dans les quartiers ! Cela est particulièrement vrai pour les quartiers les plus éloignés du centre. Quelle est votre analyse de cette situation ? Ce qui est en jeu pour la vie des quartiers c'est la présence conjointe d'équipements, d'activités, de commerces, de services de proximité... Envisagez-vous des solutions d'urbanisme pour favoriser le « vivre ensemble » dans ces quartiers ? Et pour favoriser les relations avec le centre-ville et entre les quartiers, y compris en soirée, comptez-vous jouer sur la qualité, la fréquence, les horaires des transports publics ?

E BALDO

- Compte tenu du grand déséquilibre entre le centre et la périphérie décréter un droit à la ville pour tous en « ré-urbanisant les grands quartiers », en créant des pôles de centralité urbains multifonctionnels, un service gratuit des transports organisé en fonction des besoins réels.
- Créer des équipements de proximité en collaboration avec les acteurs de terrain pour sortir de la logique d'isolement.

FX DE PERETTI

Les quartiers souffrent d'un manque d'investissement et le Jas de Bouffan en est l'exemple.

- Réaménagement du Jas pour créer une nouvelle centralité, qui va du marché jusqu'à la MMSH.
- Construction, avec des fonds alloués par l'Etat, d'une ligne de tramway ou d'une ligne de BHNS qui reliera l'Avenue des Belges et le Jas de Bouffan en passant par la gare routière et l'Avenue de l'Europe. Cela permettra de réaménager la ville en créant une liaison urbaine entre la ville ancienne et la ville nouvelle.
- Des salles de quartiers et des salles pour les jeunes seront créées.
- Les équipements sportifs de proximité seront requalifiés et les conditions d'accès à la tarification pour les familles seront revues.
- Mettre en valeur la dimension éducative du sport en augmentant les budgets alloués aux clubs sportifs non professionnels. Le financement du sport de haut niveau se fera à condition que les clubs favorisent l'accès aux activités sportives dans les quartiers. Ils pourront aussi être impliqués dans le nouveau dispositif de soutien scolaire.

B GENZANA

Un des problèmes d'Aix est la coupure entre les quartiers et le centre-ville. Or tous les habitants doivent avoir le sentiment d'appartenir à la même ville. Pour cela il convient de réduire la distance en diminuant le temps de transport:

- développer le réseau des transports et créer des lignes qui fonctionnent le dimanche et le soir (même si, au début, ces bus sont peu empruntés),
- engager la réalisation d'un BHNS (bus à haut niveau de service) reliant le Jas de Bouffan au Val Saint André via Encagnane, le Forum culturel, la Rotonde et les facs.

- repenser l'aménagement urbain des quartiers (Jas, Encagnane) et requalifier la place Romée de Villeneuve et une jonction avec la coulée verte avenue des Belges ; réaliser une nouvelle centralité au Jas de Bouffan.

F HAMY

- Identifier, « reconnaître » les quartiers et les rendre autonomes avec des Conseils de quartier (conformément à la loi de 2002 qui les rend obligatoires dans les villes de plus de 80 000habitants).
- Des budgets alloués aux Conseils de Quartiers.
- Les associations seront représentées (dont les CIQ) ; les représentants des habitants tirés au sort.
- Un fonctionnement inter-quartiers.

N JENNANE

- Transports publics gratuits avec horaires élargis.
- Substituer aux Comités de Quartier aux attributions limitées des groupes autogérés prenant des initiatives pour la vie du quartier.
- Créer une maison des jeunes par quartier (ou plusieurs selon la démographie et l'étendue du quartier), où ils puissent s'exprimer, être écoutés et s'impliquer dans des activités.
- Créer des locaux permettant de célébrer ensemble les moments importants de la vie des habitants (mariage, deuils, fêtes...).
- Implanter dans les quartiers plutôt qu'au centre-ville des lieux de loisir et de culture (cinémas et théâtres indépendants par ex...) susceptibles d'attirer des habitants de tous les quartiers d'Aix.
- Encourager l'ouverture de petits commerces (plutôt que de bars...).

A MESLIAND

- Les transports seront gratuits, le manque à gagner étant assuré par le versement transport des entreprises. Il faut obtenir un recul massif de la voiture en ville avec un vrai partage de l'espace public entre tous les usagers. Les transports devront petit à petit être en site propre sur les grands axes, y compris en utilisant le rail existant. Les quartiers doivent être reliés entre eux.

Les choix seront faits après études techniques et concertation avec les citoyens.

- Il faut réduire les inégalités territoriales, revoir l'équipement des quartiers. Il y a nécessité de lieux de rencontre : au Jas de Bouffan la ville a récupéré tous les locaux collectifs résidentiels (payés sur les loyers) qui servaient à une soixantaine d'associations et aux habitants pour des réunions, des fêtes familiales, etc.

LDH

La culture

Le droit à la culture pour tous est un droit fondamental et la culture partagée une dimension importante du vivre ensemble. Or, si la ville d'Aix peut apparaître comme une ville où la culture tient une place importante, comme en témoignent la rénovation du musée Granet, la présence du GTP, celle du Pavillon Noir ou celle du nouveau Conservatoire ou encore le développement du Festival d'art lyrique, qu'en est-il de la culture pour tous et en tous lieux ? Comment comptez-vous concilier le rayonnement des structures existantes et une politique culturelle dans les quartiers et en direction de tout public ? Comment soutiendrez-vous les petites structures et les petites troupes ? Quelle place donnerez-vous à l'expression culturelle de chacun, en particulier des jeunes ? Et comment envisagez-vous d'articuler la culture (sous toutes ses formes) et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, de façon à ce que tous les enfants aient accès à des activités de qualité ?

E BALDO

- Au-delà des manifestations culturelles qui font la renommée d'Aix, donner vie à une nouvelle ambition culturelle mieux orientée vers tous les publics, construire une politique permanente d'événements de rue (opéra, théâtre, etc.) doublée d'initiatives éducatives d'accès aux équipements culturels.
- Créer un nouvel équilibre entre le sport de haut niveau et celui du plus grand nombre, créer des microsites sportifs décentralisés, en coopération avec les clubs.
- Mettre en place immédiatement la réforme des rythmes scolaires avec les moyens requis et une politique musicale en direction des plus jeunes.

FX DE PERETTI

- Des places pour le festival de musique lyrique seront offertes aux jeunes de 18-25 afin de leur faire découvrir cette discipline. Ils pourront visiter les coulisses de l'opéra et découvrir, ainsi, les métiers liés à cette activité. Cela se fera en partenariat avec la mission locale pour l'emploi.
- Le développement des musiques actuelles sera soutenu. Une salle dédiée sera construite, sur des terrains de la ville, à côté du parking Krypton.
- Des studios de cinéma pourraient être construits au Stadium de Vitrolles et des séjours pour les scénaristes et réalisateurs favorisés.

B GENZANA

- On se réjouit des grands équipements culturels d'Aix et du développement de certains secteurs mais il faut envisager des équipements culturels dans les quartiers (type « La Mareschale »), favoriser des structures nouvelles et avoir une politique de diffusion la plus large possible, notamment en s'appuyant sur les associations et en donnant de l'importance à la médiation culturelle (avec salariés).
- Le festival d'art lyrique ne doit plus être considéré comme un projet culturel mais également touristique. Sa promotion doit être assurée aussi par la ville. Par contre il faut assurer une priorité de réservation aux Aixois à des tarifs préférentiels et ouvrir plus largement les répétitions générales.
- On créera une salle de concert (et des studios) pour les musiques actuelles (et les musiques « jeunes »). En fonction du PLU le lieu sera déterminé.
- Il faudra aussi définir, dans le cadre de la CPA, l'utilisation future du Stadium à Vitrolles.
- Sport : nous souhaitons que ce mandat 2014-2020 soit enfin celui du sport.

En ce qui concerne la réforme du temps scolaire, la loi sera appliquée. Les problèmes budgétaires que pose cette réforme sont nombreux mais le temps scolaire dégagé ne peut être un temps de garderie. Il s'agit donc de réfléchir à des activités (culturelles, sportives, etc.) en lien avec les structures existantes.

F HAMY

- Considérer que la culture est le quatrième pilier du développement durable (à côté des piliers économique, social et environnemental). Elle doit être au cœur de la ville. Penser à la culture et à la participation culturelle de chacun.
- Refonder les M.J.C.
- Revoir la fonction des équipements de proximité (ex : Le Bois de l'Aune, Bellegarde, les Centres Socio - Culturels).
- Créer une scène culturelle de proximité (y valoriser aussi les pratiques amateurs).
- A propos des nouveaux rythmes scolaires (mis en place à la rentrée 2014), penser à l'articulation entre école et culture : tous les projets, divers selon les

contextes, seront mis en place en concertation des différents acteurs : parents/enseignants/associations.

N JENNANE

- Développer l'information sur les événements culturels.
- Créer un "pass culture" pour les familles défavorisées permettant l'accès gratuit aux lieux (musées) et aux événements culturels.
- Si la modification des rythmes scolaires est maintenue, assurer leur gratuité et permettre que dans le temps scolaire modifié, les activités culturelles aient toute leur place ; y impliquer les parents notamment pour faire découvrir la diversité des pratiques culturelles et linguistiques qui font la richesse de la population aixoise.
- Par la création d'équipements sportifs bien équipés et encadrés, permettre la découverte de sports dont les enfants des quartiers populaires sont exclus faute de ressources financières.

A MESLIAND

- Aix est une ville culturelle importante. Il faut faciliter l'accès à la culture pour le plus grand nombre. Il faut une démarche de proposition (via les prix, les facilités de déplacement...) pour attirer des publics qui ne viennent pas encore. Faciliter la création culturelle, développer sans les opposer des cultures diverses.
- Il faudra remédier au sous-emploi des grands équipements culturels (tel le Grand Théâtre de Provence), et créer une salle pour les musiques actuelles.
- La réforme des rythmes scolaires va exiger de développer une offre en concertation avec enseignants et familles, des partages d'équipements. Il y a exigence de qualité (emploi et formation des intervenants) et d'égalité entre les quartiers et les écoles.
- Enfin il faut développer une culture scientifique (par exemple un museum d'histoire naturelle digne de ce nom).
- Pour le sport, actuellement la mise en concurrence des divers clubs est nocive, les prix sont souvent rédhibitoires. Revenir au système dans lequel il y a croisement des activités, revoir le rôle de l'office municipal des sports. Ce sera le même principe pour les MJC.

LDH

La sécurité

Les politiques de sécurité provoquent des débats peu sereins qui sont souvent instrumentalisés. Leur résultat est de contribuer à la création d'un sentiment de méfiance qui met en danger la solidarité entre citoyens. Comment pensez-vous installer dans la ville d'Aix un dialogue apaisé, capable d'éclairer le jugement des citoyens ? Sous votre mandature quel sera le rôle de la police municipale ? Selon vous peut-elle être une vraie police de proximité ? Comment allez-vous améliorer le contrôle et la direction de la police municipale ? Quelle sera votre politique en matière de vidéosurveillance ? Jugez-vous utile d'augmenter le nombre de caméras installées dans la ville ? Quelles actions allez-vous mettre en place pour que la population soit mieux informée sur l'usage, l'accès et la conservation des données enregistrées ?

E BALDO

- Considérer le « vivre ensemble » comme primordial et l'améliorer par l'ensemble des projets.

- Définir et mettre en œuvre une politique de sécurité qui insiste sur la prévention (collaboration avec le milieu scolaire, les associations spécialisées, revalorisation du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance).
- Réorganiser la police municipale en un véritable corps de proximité et de protection au service de tous.
- Ouvrir des postes de police et assurer une présence visible dans les quartiers périphériques.
- Optimiser la vidéosurveillance dans une juste proportion en ciblant les zones où elle sera efficace.

FX DE PERETTI

Le maire doit retrouver son rôle de responsable de la police administrative et judiciaire sur le territoire communal.

- Mise en place du conseil communal de prévention de la délinquance et souscription d'un contrat local de sécurité afin d'harmoniser la coordination entre police nationale et police municipale.
- Des postes de police municipale seront ouverts dans les quartiers pour qu'elle puisse agir en police de proximité.
- Redéploiement des moyens de vidéosurveillance, qui est actuellement trop présente en centre-ville et pas assez dans les autres zones de la ville.
- Installation de nouvelles caméras si la population en fait la demande.

B GENZANA

L'insécurité est une réalité à Aix, aussi bien au centre-ville que dans les villages (Les Milles, Luynes, Puyricard) et que les quartiers populaires (Jas, Encagnane, Beisson).

- Il faut repenser la police municipale qui est actuellement démotivée et qui n'a plus de chef. On effectuera un changement radical : nomination d'un directeur, les effectifs passant de 100 environ (situation actuelle) à 150 agents. Les compétences et le travail seront clairement définis, comme sera clairement définie la répartition entre police municipale et police nationale. Des postes de police seront créés à Luynes, à Puyricard et aux Milles, ouverts 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
- Pour l'instant, il existe 65 caméras de vidéosurveillance essentiellement dans le centre-ville ; un très grand nombre est aujourd'hui hors service et la ville n'a pas de contrat d'entretien. Il faut augmenter ce nombre, plus du double dans un premier temps, réparties sur tout le territoire. Une commission extra-municipale accompagnera le dispositif et garantira le respect de la vie privée et l'utilisation des données.

F HAMY

Problème : comment sortir du sentiment général de méfiance ?

- Développer une vraie police de proximité avec des policiers référents de quartier.
- Créer de nouveaux postes de police municipale (au Jas par exemple).
- Instaurer un moratoire sur la vidéosurveillance.
- Entreprendre un audit du service de police municipale.
- Prévention de la délinquance des mineurs avec des actions pédagogiques dans les structures scolaires et les centres de jeunes.

Les sources de la délinquance ou de l'incivilité qui engendrent le sentiment d'insécurité et la peur de l'autre sont dans "l'insécurité sociale" qui accompagne la pauvreté.

- Lutter contre la détérioration généralisée des conditions de vie.
- Mettre l'effort sur la prévention et confier à des médiateurs (plus qu'à des policiers) ce travail de prévention et rétablir ainsi la confiance.
- Lutter contre le décrochage scolaire qui met les jeunes à la rue et à la merci des vendeurs de drogue.
- Ne pas développer la vidéosurveillance, mais améliorer et entretenir l'éclairage public.

- Le principe est la tranquillité publique. Le « vivre ensemble est un droit ».
- Réprimer quand il le faut, sans faillir, mais travailler à la prévention (travail social). A Aix se trouvent quelques points bien répertoriés de délinquance, il faut sortir des fantasmes et traiter cette réalité.
- Il faut refaire une police de proximité, également répartie alors qu'actuellement les interventions de police se concentrent sur le centre-ville. Il faut des postes de police dans les quartiers.
- La police municipale est gérée dans l'opacité, il faudra redéfinir ses fonctions et son fonctionnement.
- La vidéosurveillance est souvent inutile. La laisser là où elle sert, uniquement.

Les Roms et les étrangers

Quelle est votre position sur le vote aux élections locales des résidents étrangers non-communautaires ?

Une petite centaine de Roms vivent sur différents terrains de la commune. Depuis 2010 ils sont systématiquement expulsés, sans aucune action ni en faveur de la scolarisation des enfants, ni pour la socialisation ou l'insertion de ces familles. A Gardanne a été fourni un lieu, avec un suivi social, l'organisation d'une coopération avec les associations, un effort spécial pour la scolarisation et un soutien pour pouvoir travailler (y compris la récupération et le traitement des déchets). Qu'envisagez-vous ?

- Je suis partisan du vote des étrangers aux élections locales selon les mêmes modalités que dans le reste de l'Europe.
- Lutter contre toutes les discriminations.
- Mettre en place une zone d'accueil pour les Roms avec accompagnement social devant les mener à la même situation que les autres citoyens (scolarisation, emplois, logements...).

- Favorable au droit de vote aux élections locales des étrangers non communautaires résidant en France.
- L'accueil que la ville de Gardanne réserve aux Roms constitue un exemple courageux dont la ville d'Aix en Provence doit s'inspirer afin de mettre en place le même dispositif pour que cette expérience puisse se reproduire sur le territoire communal.

B GENZANA

- Toutes les personnes doivent être respectées, mais nous ne sommes pas persuadés que les Roms sont une population susceptible de s'intégrer dans notre société. Et donc pas favorable à des expériences d'habitat pérenne. Les expulsions dépendant de la ville seront poursuivies.
- Le droit de vote doit être étroitement associé à la nationalité. Il ne doit donc pas être octroyé aux résidents étrangers non communautaires.
- Par contre l'accès à la naturalisation pour ces étrangers doit être favorisé.

F HAMY

- Donner le droit de vote aux résidents non communautaires aux élections locales.
- Arrêter les expulsions de Roms : mettre en place une table ronde de discussion avec les divers intervenants : mairie, associations, Etat etc... pour trouver une vraie solution

N JENNANE

- Créer des aires d'accueil pour les gens du voyage.
- Pour les Roms proposer des conditions de vie dignes permettant en particulier la scolarisation des enfants, à l'exemple de ce que fait la municipalité de Gardanne.
- Soutenir le droit de vote pour les étrangers aux élections locales

A MESLIAND

- Il faudra installer un terrain pour l'accueil d'un certain nombre de familles, avec travail social adapté, sur l'exemple de ce qui se fait à Gardanne.
- Nous sommes partisans du vote des étrangers non communautaires aux élections locales. Nous prévoyons un conseil consultatif des étrangers. Par ailleurs les conseils de quartiers leur seront ouverts.

LDH

La vie démocratique

Les associations créent des liens dans de nombreux domaines et entre des populations souvent diverses, elles participent à la vie des quartiers, elles ont des connaissances et un savoir-faire. Comment aiderez-vous à leur fonctionnement (budget, mise à disposition de salles...) ? Comment comptez-vous vous appuyer sur elles, quelle concertation ? Mettrez-vous en place des conseils de quartier ? D'une façon plus générale comment allez-vous contribuer à développer la participation concrète des citoyens aixois à la vie de la cité ?

Par ailleurs comment concevez-vous le fonctionnement démocratique du conseil municipal ?

E BALDO

- Concertation permanente organisée avec les corps intermédiaires et les institutions.
- Création de conseils de quartier (notion plus vaste et plus exigeante que celle des CIQ qui en feront partie) prévus par la loi.
- Définition de critères objectifs et équitables pour le traitement des associations, traitement beaucoup trop inégalitaire actuellement.
- Fonctionnement démocratique du Conseil municipal : l'éthique est un principe absolu. Transparence totale et démocratie locale de proximité efficace. Expression démocratique de tous les élus. Empêcher toute confusion entre intérêt public et intérêts privés. Refus du cumul des mandats. Chaque année compte rendu et un plan de situation de la mandature.

FX DE PERETTI

- La vie démocratique aixoise doit profiter du travail et des compétences des associations de la ville.
- La concertation servira à favoriser le débat d'idées avec la population.
- Un atelier permanent d'urbanisme sera mis en place.
- Application de la loi sur les conseils de quartier. Ils seront composés de 20 personnes, d'un budget et d'une capacité de décision pour les dépenses jusqu'à 500 000 euros. 30-40% des places seront confiées aux CIQ et le reste des membres seront tirés au sort sur les listes électorales. Ils seront renouvelés tous les trois ans.
- Des responsabilités seront confiées à l'opposition pour conforter son rôle de garde-fou afin qu'elle puisse alerter la majorité sur ses erreurs.
- Il faut redynamiser les services municipaux et installer une culture de projet afin de favoriser la collaboration entre services et mettre fin au fonctionnement cloisonné.
- La fonction administrative sera clairement séparée de la fonction politique.

B GENZANA

Il faut s'engager enfin vers une démocratie participative, et à l'heure du numérique elle va devenir une véritable réalité car on peut consulter très vite toute la population.

- Une grande importance sera accordée à la vie associative. Un adjoint sera spécialement chargé des relations avec les associations. Il est important de prendre du temps pour établir un rapport de confiance, dans le respect et le dialogue, tout en respectant l'indépendance des associations.
- Conscient des difficultés de trésorerie surtout en début d'année, le maire s'engagera sur le rythme des aides aux associations et il sera favorable à un contrat pluriannuel permettant aux associations de travailler dans la sécurité.
- S'agissant des conseils de quartier il faut éviter de créer un échelon supplémentaire dans la hiérarchie administrative. Ces conseils seront mis en place – conformément à la loi – progressivement, dans quelques quartiers. Et tout de suite au Jas de Bouffan et à Encagnane. En ayant pour socle les comités de quartier une extension aux villages de Puyricard, Luynes et Les Milles sera ensuite proposée.
- Des droits seront donnés au sein du conseil municipal à l'opposition et la commission des finances lui sera confiée.

F HAMY

Mettre en place des Conseils de quartier.

- Donner des droits à l'opposition élue (jusqu'à la présidence de commissions).
- Assurer la transparence des décisions et mettre à disposition toutes les données (une mairie 2.0) ; diffuser les séances du Conseil municipal sur le net.
- Améliorer le fonctionnement et la qualité des services municipaux ; en faire un vrai service public.
- Soutenir les associations dans leur travail et faire appel à elles. Faciliter leurs activités, en particulier en leur mettant des salles à leur disposition.

N JENNANE

- Renforcer l'éducation populaire pour promouvoir l'exercice de la citoyenneté.
- Soutenir et développer la vie associative.
- Créer une commission indépendante chargée de contrôler de façon très stricte l'attribution des subventions.
- Parmi les critères de subvention faire prévaloir l'utilité de l'association pour la promotion sociale et populaire.

A MESLIAND

- Les conseils de quartiers, prévus par la loi, seront installés, ouverts aux associations et CIQ, aux citoyens...Ils seront dotés de moyens, d'un budget, devront rendre compte de leur action. Ils prendront en charge des propositions et auront un pouvoir de contrôle.
- Il faut créer des maisons de quartier où les habitants puissent se retrouver. Dans les mairies annexes se tiendront des permanences d'élus, elles deviendront un lieu politique.
- Les citoyens seront appelés à exprimer leurs besoins, dans une perspective de la politique urbaine, ils ne seront pas confinés à défendre leur propre immeuble.
- Le conseil municipal prévoit la possibilité de prise de parole par les citoyens. Ils pourront par pétition peser sur l'ordre du jour. On « déprésidentialisera » le maire, les décisions seront collectives. La politique municipale sera fondée sur des enquêtes utilisant les ressources des sciences sociales.
- L'ensemble des institutions sera démocratisé, la transparence mise à l'œuvre dans la gestion des services.
- Sera créée une délégation à la lutte contre les discriminations avec des moyens d'action.
- Nous avons signé la charte ANTICOR qui prévoit des dispositions pour cette démocratisation.

_____ *A la question « Voulez-vous ajouter quelque chose ? »* _____

F Hamy a ajouté le thème de la *santé* :

- Lutter contre l'isolement et éviter la perte d'autonomie des personnes âgées vulnérables.
- Étendre la prévention et le dépistage des principaux problèmes de santé publique aux populations vulnérables.
- Renforcer la prévention des conduites à risques liées aux usages de drogues.
- Renforcer l'accès aux droits, l'accès aux soins et la continuité des soins pour tous.
- Favoriser une alimentation plus saine en soutenant la production agricole locale et en instaurant le 100% bio en crèche.

Solidaire

Logement : mener une politique foncière active et ambitieuse. Rénovation et amélioration de certains immeubles. Construction d'HLM accessibles à tous.

Jeunesse : priorité à la petite enfance, à la scolarisation dès deux ans, à la mise en place d'un accueil périscolaire...sans discriminations dues aux revenus.

Santé : des centres de santé municipaux, garants de l'égalité des soins ; centres d'IVG dans les quartiers.

Associations : soutien de la municipalité aux associations en tant que maillon essentiel de la cohésion sociale et de la démocratie.

Développement durable : agir pour un environnement sain, des transports non polluants, des logements économes en énergie, des services de proximité...

Libre

Fichiers : pour en limiter les dangers, application rigoureuse et même extension de la loi Informatique et Libertés de 1978 ; mise en place de garanties solides et de contre-pouvoirs. Il appartient aux élus d'être **vigilants quant à la multiplication et l'usage des fichiers gérés par leur commune.**

Vidéosurveillance : la vidéosurveillance est peu efficace pour prévenir les délits ; la technologie ne permet pas une protection absolue contre tous les risques de la vie. C'est une illusion. La sécurité se construit dans des pratiques sociales, des systèmes de solidarité et avec des moyens humains. Les importants crédits consacrés par l'Etat et par les villes à la vidéosurveillance seraient mieux utilisés s'ils permettaient le **développement d'une police de proximité et un vrai travail de prévention.**

Démocratique

Débat public : **tout le monde doit avoir le droit à la parole** ; les exclu-e-s, comme celles et ceux qui craignent de le devenir, doivent participer à la prise de décision.

Elections locales : dans la cité, chacun-e paye des impôts, directs et indirects. **Tous les résidents et toutes les résidentes, quelle que soit leur nationalité, doivent pouvoir voter** à l'élection municipale pour peser sur les choix de leur utilisation par les élus.

Démocratie élargie : dans notre pays, la diversité (de genre, de génération, d'origine...) est peu représentée. La parole de tous et toutes doit être entendue dans les conseils municipaux et communautaires, dans les assemblées consultatives de citoyen-ne-s. La **fin immédiate du cumul d'un mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale et du cumul de fonctions exécutives locales** est indispensable pour aller dans ce sens.

Démocratie délibérative : donner la parole à celles et ceux qui connaissent les diverses réalités collectives et particulières. Il faut une **plus grande écoute de la parole associative**, une **plus grande participation** directe des citoyens et des citoyennes. Et les élu-e-s doivent rendre des comptes.

Ouverte et au service de ses habitants

Les services publics et leurs implantations locales sont un élément central de la solidarité. Des transports publics accessibles, une école, une médiathèque, un centre social, une maison pour tous, un foyer d'accueil réduisent les inégalités. Ils créent du lien social au quotidien. Cela contribue à combattre l'abandon ressenti, à juste titre, par celles et ceux qui le vivent.

La démocratie locale, c'est développer la citoyenneté par un échange permanent, un va-et-vient entre la discussion et la décision. Cela veut dire aussi **l'ouverture de lieux d'échanges et de confrontation**, non pas comme juxtaposition des revendications de chacune et de chacun, mais comme occasion de penser le vivre ensemble

Juste

Police : la méfiance caractérise trop souvent les relations entre la population et la police. Elle est provoquée par la fréquence de contrôles d'identité au faciès, de palpations de sûreté, des méthodes parfois musclées, le recours disproportionné au placement en garde à vue et aux poursuites pour outrage et rébellion. Création d'un **récépissé de contrôle d'identité** (alors que le gouvernement a préféré un nouveau Code de déontologie et un retour au matricule). Meilleure **formation des agents de police** et rappel des priorités en termes de lutte contre la délinquance...Les bonnes relations entre citoyen-ne-s et police sont l'affaire de toutes et tous. Les élu-e-s ont un devoir particulier de vigilance et d'action afin de s'assurer que nul ne subisse harcèlement, discriminations et injustice.

Accès au droit : il doit être égal pour toutes et tous, sans discriminations dues aux revenus ou au domicile. Cela passe par la mise en place de **Maisons du droit** ou de Points d'accès au droit et aussi la **simplification** et la facilitation dans les mairies de toutes les démarches. C'est, enfin, permettre de bénéficier de lieux de **médiation** et de résolution des conflits.

Pas de justice privée : certain-e-s élu-e-s croient qu'il est de leur responsabilité d'accompagner des initiatives du type «Voisins vigilants» qui présentent des risques de police privée. Il est au contraire décisif de garantir l'effectivité des droits et la bonne marche des services publics, plutôt que de favoriser la méfiance de «tous contre tous» et ainsi alimenter les peurs et les violences.

Fraternelle

Une double exigence : l'égalité des droits ; le refus de toute discrimination.

Etrangers : égal accès de chacun-e à la dignité et aux droits (logement, soins, accès au travail, éducation). **Régularisation des sans-papiers**. Insertion des populations qui vivent dans des squats ou des camps, tels les **Roms**. Les droits doivent être effectifs, accrus et non réduits, d'abord dans la commune.

Echanges et dialogues permanents pour combattre la peur des un-es et le sentiment d'insécurité des autres. Des **dispositifs sociaux** maintenus pour sortir les plus démunis de la précarité et de la misère. Des **moyens** pour les structures d'accueil, les associations et les professionnels dont le métier est d'accompagner les personnes en souffrance.

Accueillante

Egale liberté de toutes et tous : toutes les religions doivent être traitées de la même manière. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions... pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi ». La **laïcité** protège la liberté des musulmans, comme des juifs ou des chrétiens.

Les élus doivent veiller aussi à ce que nul ne soit discriminé pour ses opinions, son identité sexuelle ; dans les institutions locales, l'éducation populaire, les associations, les syndicats, dans la pratique sportive ou artistique...

Ligue des Droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence Tél : 06 44 94 45 74

Courriel : ldh.aix@laposte.net - Site : www.ldh-aix.org

et www.facebook.com/ldh.aix
